



Mutualiser pour économiser

Au lieu de développer dans leur coin un site internet, les communes romandes ont tout intérêt à collaborer et à partager leur expérience. Un projet de mutualisation a déjà séduit quatre villes et ce n'est que le début...

Quel est le point commun entre Gland, Prilly, Romanel et Chêne-Bougeries? Ces quatre communes ont décidé de rejoindre le vaste projet open source développé par la société vaudoise Why! Open computing. «Nous avons commencé à travailler sur cette idée en 2007, se souvient François Marthaler, ancien conseiller d'Etat et désormais président du conseil d'administration de la PME. Le but était de développer une solution qui permette d'économiser de l'argent pour créer un site internet. Ce n'est pas toujours facile de convaincre les syndic car ils se sentent parfois en compétition alors que les collectivités publiques ont tout intérêt à collaborer.» Concrètement, la solution développée permet aux différentes communes de s'appuyer sur les expériences des précédentes. Gland a été la première, suivie par Prilly, puis Romanel et enfin Chêne-Bougeries. Au fil des mois, le projet s'est musclé comme le précise Thi Ngoc Tu Wüst, responsable

web de Why! Open Computing: «Nous avons mis sur pied une convention de collaboration qui incite les différentes collectivités publiques à partager leurs expériences. Ainsi, elles économisent les investissements des précédentes, il y a un cercle vertueux qui se crée.»

Identification facilitée

La solution née à Prilly peut s'appliquer à toutes les communes, petites ou grandes, qui souhaitent disposer d'un site internet moderne sans avoir à débours des sommes astronomiques. Au niveau des inconvénients, qui sont relativement peu nombreux, on peut citer la possible ressemblance entre les différents portails (www.prilly.ch et www.gland.ch, par exemple) et l'obligation de donner un peu de son temps pour réaliser un retour sur expérience. Cependant, le principe de mutualisation est d'une logique implacable. Ces prochains mois, les villes rejoignant le projet développé par

la société de Prilly devraient se multiplier tant les avantages sont évidents. Pour François Marthaler, il convient cependant de dépasser la mutualisation des sites internet. Son idée pour le futur est encore plus ambitieuse: «Je souhaite créer une plateforme où il suffirait d'une seule identification pour se connecter aux sites du canton et de la commune de résidence. Ceci faciliterait grandement différentes démarches comme l'annonce d'un déménagement. La cyberadministration doit se développer et cela passe par la mutualisation car les budgets informatiques sont en hausse constante depuis plusieurs années, il convient donc de réaliser des économies. Ceci est valable pour les collectivités publiques, mais aussi pour les PME.» Mutualiser, c'est en quelque sorte voir ensemble ce que l'on voyait séparément, une évidence à l'époque du développement de nouveaux modèles d'économie collaborative... ■

Valérie Dora